



Clairette rose Rs



Nom de la variété en France

Clairette rose

Origine

Cette variété est la mutation rose de la Clairette B.

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union Européenne.

Données règlementaires

En France, la Clairette rose Rs est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne".

Utilisation

Variété de raisin de cuve, de table et pour eaux-de-vie

Evolution des surfaces cultivées en France

	1958	1968	2000	2008	2016
ha	427	393	362	293	147

Éléments de description

La description correspond à celle de la Clairette B, à l'exception de la couleur de l'épiderme des baies à maturité qui, dans ce cas, est rose.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	135	223	239	176	186	252	240	227	255
Allèle 2	149	229	249	188	204	252	262	257	261

Phénologie

Epoque de débourrement : 7 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 3ème époque, 4 semaines à 4 semaines et demie après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Les aptitudes sont proches de celles de la Clairette B.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Les sensibilités et les tolérances de la Clairette rose Rs semblent identiques à celles de la Clairette B.

Potentialités technologiques

Les grappes sont grosses et les baies sont de taille moyenne. Les résultats obtenus en vinification en blanc avec ce cépage sont intéressants au niveau qualitatif. Cependant, le risque d'avoir des vins tachés' peut constituer un certain handicap.'

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Clairette rose Rs porte le numéro 1003. Un conservatoire d'une vingtaine de clones a été planté, au printemps 2007, dans le vignoble de Bellegarde (Gard).

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi.
- Documentation interne du Domaine de Vassal. 1949-2011, INRA, Marseillan-plage.
- Cépages et vignobles de France, tome 2. P. Galet, 1990, Ed. Dehan, Montpellier.
- Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1902-1910, Ed. Masson, Paris.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication		Taille de baies	Sensibilité au Botrytis	Intensité aromatique	Aptitudes oenologiques
1003	Ardèche	ENTAV				
	1993	Languedoc				

ENTAV  INRA®

Clone conforme aux caractéristiques du cépage.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

